



RAMA : décret du 6 février 2026

📅 Publié le 12 février 2026

👤 De Uriopss Centre

GRAND ÂGE

ARTICLE



INFO NATIONALE



Dans le cadre de la mise en œuvre d'un modèle unique du Recueil Annuel des Rapports d'Activité Médicale (RAMA), le décret n°2026-68 du 6 février 2026 crée un traitement de données à caractères personnelles conforme au RGPD qui précisent notamment les données personnelles qui sont collectées et transmises ainsi que leur durée de conservation. Vous trouverez ci-contre le texte du

décret.

Note d'information

Portée géographique : France entière

Numéro de fiche

114.17 Ko